

Membres du CA  
Collège A. Rimbaud  
Avenue E Dailly  
77140 Nemours

Nemours le 28/02/2011

A Mme DELESSARD  
1<sup>ère</sup> Vice Présidente du Conseil Général de  
Seine et Marne chargée de l'éducation et  
des collèges

A M. MARCHAL  
Inspecteur d'Académie de Seine et Marne

Objet : motion contre le projet de fusion des 2 collèges (Balzac et Rimbaud) de Nemours

Madame, Monsieur,

Il a été évoqué par M. l'Inspecteur d'Académie, lors du CDEN qui s'est tenu le 7 décembre dernier, un projet de fusion des deux collèges de Nemours (Arthur RIMBAUD et Honoré de BALZAC).

Tout d'abord, il convient de rappeler que l'existence de 3 collèges sur les communes de Nemours et St Pierre les Nemours a une histoire :

Répartition des collèges avant 2002

- 2 collèges existant sur la commune de Nemours
  - Collège A. Rimbaud (capacité = 900 élèves environ dont une Segpa)
  - Collège Balzac (capacité = 600 élèves)
- St Pierre lès Nemours n'a pas de collège

Un projet de construction d'un troisième collège sur St Pierre lès Nemours existe depuis longtemps (au moins 10 ans) :

- pour casser la structure énorme du collège A. Rimbaud.
- pour réduire la taille de la cité scolaire (collèges + lycée).
- Pour réduire les problèmes de violence sur la gare routière notamment.

Dans ce projet initial apparaît déjà la nécessité d'un équilibre de la répartition sociale des élèves :

- La répartition des écoles des 2 zup (Mont St Martin et Beauregard) sur les 3 collèges programmés était demandée de manière très forte aussi bien par les principaux des 2 collèges concernés que par les associations de parents.

- l'objectif affiché était d'éviter une différenciation trop grande des 3 établissements.
- Le risque était bien identifié d'avoir à terme un établissement « favorisé » au niveau du recrutement sur St Pierre, et 2 établissements « difficiles » sur Nemours.

Cette présentation date de 2006, à cette époque était revendiqué un rééquilibrage de la carte scolaire pour éviter l'érosion d'effectif au collège Balzac.

Le Conseil général a refusé une révision de la carte scolaire qui aurait été dans ce sens.

Il apparaît à présent que la situation dénoncée à cette époque conduit le Conseil Général et l'Inspection Académique à projeter la fusion des 2 collèges Balzac et Rimbaud.

Sommes nous en train de détruire ce qui avait demandé dix années d'efforts pour obtenir 3 établissements de taille moyenne et humainement gérables ?

La solution existe pourtant. Elle passe par un ré-ajustement de la carte scolaire afin d'équilibrer le recrutement entre le collège de St Pierre les Nemours et les collèges de Nemours, ré équilibrage qui n'a pas été fait au moment de l'ouverture du collège de Saint Pierre les Nemours.

En conséquence, les membres du CA du collège A. Rimbaud, réuni le 3/03/11 tiennent à vous faire part de leur opposition à ce projet, et sollicitent dès à présent une audience auprès de vos services afin d'obtenir des éléments sur l'objet de ce projet de fusion.

Formule de politesse

Signature